



Déclaration préalable de l'UNSA Education

CTSD du 9 septembre 2021

Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et messieurs les membres du CTSD,

Comme tout citoyen, tout parent d'élèves, chaque enseignant, personnel d'éducation et psychologue de l'Éducation nationale espérait cette rentrée 2021 « débarrassée » de la Covid.

Malheureusement, c'est encore une rentrée marquée par l'inquiétude liée au variant Delta. Même si des habitudes sont prises et qu'un protocole a été donné en amont, les personnels ont des exigences légitimes pour pouvoir poursuivre ce défi de dispenser à tous les élèves un enseignement de qualité dans des conditions optimales de sécurité, visant la protection de tous, telles que le non-brassage dans de nombreuses écoles ou établissements ou encore la garantie d'une aération suffisante.

Les personnels exercent depuis 18 mois dans des conditions inédites pour permettre aux élèves de continuer à être accueillis un maximum en présentiel et bénéficier d'un service d'éducation de qualité. Adaptation permanente et réactivité ont été les maîtres mots pour mettre en place les incessantes modifications de règles sanitaires.

De nombreux éléments restent encore à mettre en œuvre pour que les conditions optimales de cette rentrée soient réunies :

- des moyens en remplacement pour pallier les absences inévitables de personnels liées à l'épidémie,
- une planification des livraisons du matériel de protection ;
- un équipement en matériel pour la qualité de l'air, notamment sur les lieux de restauration,
- un vrai accompagnement de la santé physique et psychologique des personnels,
- des préconisations accompagnées d'un soutien financier à l'attention des collectivités locales en matière de rénovation et d'aménagement des locaux

L'École inclusive est devenue en quinze ans une réalité pour l'ensemble de la profession. Elle impacte profondément la pratique professionnelle des enseignants qui consacrent un temps substantiel aux réunions et à l'adaptation de leurs supports et pratiques pédagogiques pour être en phase avec les besoins de ces élèves.

L'École est confrontée à un véritable défi de formation de ses professionnels. Le suivi de la prise en charge des élèves en situation de handicap, le travail de coordination avec les différents acteurs et l'accompagnement de leur famille par les enseignants référents et les AESH nécessite des recrutements importants.

Les AESH sont majoritairement contraints par leur employeur à des quotités de travail incomplètes et subies. La rémunération de leur travail ne leur permet pas de vivre dignement.

La multiplication des lieux d'exercice des AESH complexifie l'exercice de leurs missions et rend difficile voire dans certains cas impossible leur intégration et leur reconnaissance au sein de la communauté éducative.

C'est pourquoi, il faut à cette rentrée mieux accompagner les personnels dans certains gestes professionnels :

- permettre davantage d'autonomie aux équipes pour gérer les crises en leur faisant confiance car elles sont les plus proches des problématiques
- éviter le cumul distanciel/présentiel
- mettre en place un emploi du temps spécifique au distanciel et/ou en hybride,
- instaurer des équipes numériques pour aider les enseignants et les élèves lors de situations techniques défaillantes,
- organiser des temps de formations numériques en interne tout en gardant à l'esprit que le distanciel ne doit pas devenir la norme
- redéfinir les tâches qui incombent au professeur principal des collèges et lycées lors d'une éventuelle prochaine crise sanitaire

La rentrée 2021 doit être réussie, les mesures qu'il reste à prendre sont connues, elles doivent être mises en place d'urgence. Le SE-Unsa a écrit au ministre en ce sens.

Il en va de la scolarité, du parcours et de l'avenir de chaque élève ainsi que de la qualité de vie au travail de chaque personnel.

Merci pour votre attention.